
L'UMA et le défi de la CEE

Paul Balta

Depuis sa création, en 1958, la Communauté économique européenne a représenté pour les pays du Maghreb un défi et un aiguillon. Ce défi était et demeure multiforme: historique, économique, politique, socio-religieux, culturel, scientifique et médiatique. Les facteurs qui ont contribué à la création de l'Union du Maghreb arabe le 17 février 1989 sont multiples¹ néanmoins les réalisations de la CEE et la perspective du Marché unique prévu pour 1993 ont constitué des éléments déterminants.

1- *Défi historique.* Comme on le sait, le grand Maghreb édifié par les autochtones et non par une puissance étrangère² n'a été réalisé qu'à deux reprises dans l'histoire: sous Massinissa (238-148 av. J.C.) et sous les Almohades (1147-1269). L'idée de réaliser l'unité maghrébine reprend corps au début du XXe siècle, entre 1910 et 1930, avec l'émergence des mouvements nationaux. Leurs chefs estiment que l'union des Maghrébins leur permettra de lutter plus efficacement pour mettre un terme à la colonisation européenne. Une des étapes importantes dans cette longue marche vers l'unité - même si elle tourne court - sera la constitution au Caire, en 1948, du Comité de libération du Maghreb. Dix ans plus tard, la naissance de la CEE, en janvier 1958, constitue un nouvel aiguillon. La Conférence de Tanger qui se tient du 27 au 29 avril, avec la participation du Néo-Destour tunisien, du FLN algérien et de l'Istiqlal marocain, représente la première "ébauche institutionnelle" du Maghreb face à l'Europe des Six. Les participants se déclarent "convaincus que le moment est venu de concrétiser la volonté d'union

dans le cadre d'institutions communes (en décidant) d'oeuvrer à cette union". Ils considèrent également "que la forme fédérale répond le mieux aux réalités des pays participants" et proposent "la création d'une Assemblée consultative". Elle ne verra cependant pas le jour. L'indépendance de l'Algérie, en 1962, et la priorité accordée par les dirigeants maghrébins au développement de l'Etat-nation entravent la coopération régionale.

Toutefois, prenant en compte les progrès de la CEE et l'aspiration des peuples maghrébins à l'unité, les chefs d'Etat décident, en 1964, la création du CPCM (Comité permanent consultatif maghrébin).

Le CPCM s'était fixé trois tâches :

1- développer les échanges horizontaux par l'harmonisation des politiques douanières

2 - harmoniser les politiques des pays membres dans les domaines de l'industrie, des mines, de l'énergie, des transports et des télécommunications

3- coordonner les positions des différents pays à l'égard de la CEE.

Aucun de ces objectifs ne sera atteint.

Le CPCM tient sa dernière session en mai 1975 et son bilan peut paraître décevant. Il a néanmoins été le "laboratoire économique" du grand Maghreb et l'UMA n'a pu que tirer profit de l'expérience accumulée au cours des douze années de son existence.

L'accélération de l'édification européenne a très largement contribué à la tenue à Zéralda, du premier sommet maghrébin de l'histoire, le 10 juin 1988. L'inquiétude latente des Maghrébins depuis 1958 s'était brusquement réveillée avec l'entrée de l'Espagne et du Portugal dans la CEE, en janvier 1986. Elle s'était accrue encore, en janvier 1988, par l'entrée en vigueur de l'Acte unique appelé à faire de l'Europe des Douze - premier partenaire économique et culturel du Maghreb - un Marché unique intérieur (MUI) à partir de 1993. L'échéance de 1996 - fin du cycle de consolidation après une période transitoire de trois ans - leur paraissait encore plus redoutable. Dès la signature de l'Acte unique, en 1986 (février), ils n'avaient pas caché leur crainte de voir se dresser devant eux la "forteresse Europe", "machine à broyer le Maghreb", selon l'expression de l'hebdomadaire *Algérie-Actualité*.

2- *Le défi économique*. Les chiffres sont cruels dans leur sécheresse: les échanges économiques inter-maghrébins ont longtemps été à peine supérieurs à 1% et, en 1987, ils représentaient moins de 2% du total de leurs échanges avec le reste du monde. En revanche, leurs échanges avec la CEE sont en moyenne de 60%! Ils se situaient ainsi en 1987 :

Pays	Fournisseur de la CEE	Client de la CEE
Libye	60%	79,7%
Tunisie	66,7%	73,6%
Algérie	61,1%	71%
Maroc	52,6%	61,6%
Mauritanie	60%	51,4%

Encore faut-il noter que, pris globalement, les cinq pays de l'UMA ne représentent que 4% du total des échanges de la CEE avec le monde et 2% à 3% de ceux de l'ensemble de l'Europe occidentale³.

Un spécialiste de la commission de Bruxelles est même allé jusqu'à estimer qu'en dehors des secteurs stratégiques du pétrole et du gaz, le Maghreb pouvait être considéré comme "marginal".

Les chefs d'Etat maghrébins ont pris plus nettement conscience de ces réalités à l'occasion de la crise économique mondiale qui a commencé à faire sentir ses effets en 1980. En effet, la récession dans les pays industrialisés a conduit ces derniers à réduire leurs importations de matières premières. La chute de 10 à 6 francs du dollar, monnaie internationale de paiement du pétrole, a aggravé celle du prix du baril qui est tombé de 43 dollars en 1979 à 5-10 dollars en 1985-1986, pour remonter à 15-18 dollars en 1988-1989. La Libye, l'Algérie et même la Tunisie, petit producteur d'hydrocarbures, ont été particulièrement affectés tandis que le Maroc ressentait la baisse du prix des phosphates et la Mauritanie celle du prix du fer. Il est aisé de comprendre que, face à une telle situation, la création de l'UMA était devenue une nécessité inéluctable.

3- *Le défi politique.* Ce défi s'est manifesté sous diverses formes dont nous ne retiendrons que les principales :

a) La pratique communautaire qui, malgré des lacunes, n'a cessé de s'affiner et a conduit à une concertation politique des Douze qui accroît la cohésion de la CEE face aux grands problèmes internationaux⁴. Les pays du Maghreb, divisés par leurs rivalités, ne pouvaient qu'être sensibles à cet état de fait.

b) La pratique pluraliste et démocratique des Etats européens contrastant avec celle des régimes autoritaires et/ou bureaucratiques de la plupart des pays du Maghreb. Ce décalage a été directement perçu

par les Maghrébins à travers les témoignages de millions de travailleurs émigrés en Europe et de ceux des médias. En effet, si les journaux peuvent être censurés ou interdits à la vente au Maghreb, il n'en va pas de même pour les radios; en outre, à l'heure des satellites et des antennes paraboliques, les télévisions des pays du sud de l'Europe sont aisément captés au nord de l'Afrique⁵.

c) Le problème du respect des droits de l'homme. Il est indéniable que des pressions, directes ou indirectes, ont été exercées sur les régimes maghrébins par différentes instances européennes : Commission de Bruxelles, Conseil de l'Europe, Parlement de Strasbourg. Les ONG (Organisations non gouvernementales) - en particulier la Fédération internationale des droits de l'homme et Amnesty International - ont également joué un rôle non négligeable : leurs rapports ont toujours été accueillis avec irritation par les gouvernements maghrébins mais ces derniers ont généralement fini par en tenir compte d'une façon ou d'une autre. Notons d'ailleurs que la Ligue tunisienne des droits de l'homme a été la première du genre au Maghreb à assurer son indépendance depuis quelque vingt ans; non seulement elle a joué un rôle appréciable mais elle a également fait école puisque deux ligues se sont constituées en Algérie au milieu de la décennie 1980 et que l'Organisation marocaine des droits de l'homme a vu le jour en décembre 1988⁶.

d) L'évolution des pays de l'Est. Amorcée en 1986-1987, cette évolution s'est précisée en 1988 et s'est accélérée en 1989 pour aboutir au rejet du parti unique ou dominant et au passage plus ou moins rapide à l'économie de marché. On peut penser que les transformations qui se sont produites dans les anciennes démocraties populaires ont eu une influence, au moins indirecte, sur les évolutions en cours en Tunisie, en Algérie et, dans une moindre mesure, en Libye.

L'Europe de l'Est a également représenté un défi inattendu pour l'UMA dans le domaine de l'émigration : les pays où le chômage est apparu en raison de la nouvelle organisation économique ont vu nombre de leurs travailleurs qualifiés se porter candidats pour aller travailler au sein de la CEE. Ils constituent ainsi une "concurrence" pour les émigrés potentiels du Maghreb et l'UMA s'est inquiétée du phénomène. Ce dernier est cependant trop récent pour qu'on puisse en mesurer l'ampleur et en prévoir les conséquences⁷.

4- *Le défi socio-religieux*. Première constatation: au fur et à mesure que les immigrés maghrébins et leurs enfants, nés en Europe, s'enracinent dans les pays d'accueil, on observe, au niveau des mentalités et des comportements, que l'écart se creuse par rapport aux familles demeurées sur leur terre d'origine.

Deuxième constatation: en dépit de réactions xénophobes, notamment dans les milieux d'extrême-droite, l'intégration progressive des travailleurs d'origine maghrébine et plus particulièrement des enfants dits de la deuxième génération (la plupart d'entre eux ont une nationalité européenne) est en passe d'être réussie⁸.

On assiste dès lors à la naissance d'un "Islam à l'européenne". En effet, nombre de ces jeunes d'origine maghrébine restent attachés à l'Islam dont ils respectent les pratiques dans la mesure du possible, d'autres, plus détachés de son exercice, en conservent la référence culturelle : la grande majorité d'entre eux, en tout état de cause, en rejettent les coutumes qu'ils jugent archaïques; les femmes, en particulier, s'insurgent contre des contraintes relevant davantage d'habitudes sociales que du dogme, tels le port du voile ou les mariages "arrangés".

Les jeunes filles réussissent souvent mieux que les garçons, scolairement et professionnellement, d'autant qu'elles savent que leur autonomie est à ce prix. Elles ont souvent appris à se battre sur plusieurs fronts, au sein même de la famille, à l'école, dans l'entreprise, pour réussir et se faire accepter; elles ont pris l'habitude de circuler seules, de s'associer, de se syndiquer, de voter, de discuter, de tenir tête, de travailler et de payer de leur poche.

L'évolution des Maghrébins installés en Europe (qu'ils aient ou non conservé leur nationalité d'origine) pourrait exercer une influence sur l'Islam tel qu'il est encore vécu au Maghreb et le faire évoluer à son tour; cette influence risque cependant d'être indirecte et limitée. Il n'en demeure pas moins que les mouvements islamiques ont été sensibles à cette éventualité et qu'ils y voient une menace.

Les islamistes ont une indéniable propension à dénoncer la décadence de l'Occident et de l'Europe dont ils soulignent les tares (emprise de l'argent, drogue, prostitution), tares qu'ils n'ont au demeurant pas réussi à éradiquer dans les pays où ils sont ou ont été au pouvoir. Ils se gardent, en revanche, d'évoquer ses aspects positifs (élévation du niveau de vie, réussite scientifique et technique, liberté d'expression, respect des droits de l'homme), sinon pour n'en retenir que les lacunes, les déviations et les dérapages. On ne peut cependant exclure qu'à l'épreuve du réel et sous la pression du quotidien, ils procèdent à un *aggiornamento* de leurs théories figées et dogmatiques à bien des égards. L'amorce en est sensible dans quelques groupes islamiques, notamment en Tunisie au sein du Mouvement 15/21.

5- *Le défi culturel et scientifique.* En France où le nombre de travailleurs immigrés maghrébins et de Français d'origine maghrébine est le plus important, on observe une grande créativité chez les "Beurs" (jeunes de la deuxième génération). En effet, peintres, sculpteurs,

écrivains, acteurs, chanteurs, chercheurs, etc... représentent une communauté importante. Personnalités en vue ou humbles travailleurs, un des acquis de l'Europe qu'ils apprécient le plus est indéniablement la liberté d'expression.

Quelques chiffres permettent de mesurer, là encore, l'ampleur du fossé qui se creuse entre le Nord et le Sud. Le nombre d'ouvrages publiés dans l'ensemble du monde arabe (l'Égypte étant largement en tête) représente à peine 2% de la production mondiale, soit 8.000 à 10.000 titres; la production du Maghreb (en arabe, en français, voire en espagnol) n'atteint pas deux mille titres par an, contre environ 39.000 pour la France, autant en Grande-Bretagne, en RFA, etc... sur près de 500.000 dans le monde entier!

De même, les budgets consacrés à la recherche scientifique par les Etats maghrébins sont de l'ordre de 0,2% du P.N.B. soit dix à vingt fois moins que dans les pays industrialisés. Les dirigeants maghrébins ont commencé à prendre conscience que la technologie importée les rend encore plus dépendants de l'étranger en l'absence d'une recherche scientifique endogène permettant de maîtriser progressivement cette technologie. L'importance de la "fuite des cerveaux" est à cet égard significative: on évalue — sans disposer de statistiques fiables — à 250.000 en vingt cinq ans, soit 10.000 par an, le nombre des chercheurs, ingénieurs, informaticiens, enseignants, entrepreneurs, médecins, techniciens qualifiés, etc..., qui quittent définitivement le Maghreb pour s'installer à l'étranger, dans les pays du Golfe et, de préférence, en Europe, voire en Amérique du nord⁹.

6- *Le défi médiatique.* Il jouera un rôle prépondérant jusqu'à la fin du XXe siècle et au début XXIe. Or, depuis les indépendances, les radios puis les télévisions maghrébines — contrôlées par les Etats — se sont caractérisées par une faible créativité doublée d'une production quantitativement très insuffisante. Les programmes des télévisions sont, de ce fait, truffés de productions occidentales; les islamistes et quelques intellectuels s'en plaignent mais rarement les téléspectateurs. La situation ne peut que s'aggraver avec l'entrée en lice des satellites qui submergeront la planète d'images.

Les Arabes ont bien acheté, au prix fort, le satellite Arabsat, qui n'a d'arabe que le nom, dans lequel le Maghreb est partie prenante. Or, en 1989, il ne fonctionnait encore péniblement qu'à ... 20% de ses capacités; depuis, cette proportion serait remontée à 30%. Le Maghreb, pour ce qui le concerne, importe 42% de ses programmes télévisés, dont 69% d'origine non arabe (France, Etats-Unis, Inde, etc...). Que valent les 58% des productions nationales? Ici, encore, les chiffres sont cruels : en 1987, la participation des pays maghrébins aux échanges d'actualités d'Eurovision a été la suivante : l'Algérie a fourni 44 sujets sur 7.654, la Tunisie 25 sur 10.270 et le Maroc 13 sur 10.087 !

Certes, un processus de démocratisation a été entrepris au Maghreb mais il est récent et demeure fragile; pluralisme et libertés de toutes sortes y sont balbutiants¹⁰. Si la censure de l'Etat se relâche quelque peu et inégalement selon les pays, force est de constater que l'autocensure persiste.

Les réactions du Maghreb

Confrontés à tous ces défis qui sont aussi, rappelons-le, des aiguillons, les dirigeants maghrébins ont pris conscience de l'impasse dans laquelle les conduisait la poursuite du développement solitaire dans les frontières de chacun de leurs pays. La création de l'UMA — impliquant la coopération multilatérale inter-maghrébine — constituait dès lors la meilleure, voire la seule option pour tenter de relever ces défis.

Au cours de sa première année d'existence, l'UMA a, pour l'essentiel, mis en place ses institutions et constitué quatre commissions spécialisées chargées de l'infrastructure, de l'économie et des finances, des ressources humaines, de la sécurité alimentaire. Elle a également entrepris de dresser l'inventaire de ses potentialités et des secteurs qui représenteraient un facteur non négligeable de coopération efficace et rationnel. On peut néanmoins regretter que, jusqu'ici, l'organisation ne se soit pas fixé des échéances pour la réalisation d'un certain nombre de projets à réaliser. C'est cette procédure qui a permis à la CEE, en dépit des crises internes qu'elle a dû résoudre à chaque échéance, d'aller de l'avant.

Les dirigeants maghrébins connaissent les handicaps et les atouts de l'UMA. Ils savent qu'il reste à cette dernière un travail considérable à accomplir pour resserrer ses liens, parvenir à un fonctionnement unitaire, augmenter de façon substantielle ses échanges internes, s'imposer comme partenaire valable des groupements socio-économiques voisins.

Parallèlement à l'harmonisation des systèmes politiques et économiques, amorcés de façon pragmatique, on peut citer quelques-unes des tâches urgentes pour lesquelles des groupes de travail sont à pied d'oeuvre ou étaient en voie de constitution au début de 1990.

Tout d'abord, l'amélioration des liaisons routières, ferroviaires, portuaires et aériennes. L'étude en cours sur les ports pourrait aboutir à une spécialisation de certains d'entre eux et à un rapprochement des compagnies de navigation. Quant à la compagnie Air Maghreb, constituée dans son principe, elle doit se livrer à des arbitrages délicats entre les desiderata des compagnies nationales et étrangères. Ce

nouveau maillage devrait s'accompagner du développement et de l'extension du réseau des télécommunications, des services postaux, des moyens d'information au sens large.

Vient ensuite la nécessité de mieux cerner et d'intégrer dans la mesure du possible le "secteur informel", terme pudique des économistes pour désigner l'économie souterraine ou travail au noir qui frappe diversement les pays du Maghreb. Les méfaits de ce secteur sont bien connus : précarité de l'emploi, salaires inférieurs aux moyennes officielles, absence de protection sociale, faible chance d'acquisition d'un véritable savoir-faire, manque à gagner pour les finances de l'Etat. Ce fléau sera difficile à résorber tant que subsistera un chômage élevé et qu'une grande partie de la population demeurera insuffisamment formée et qualifiée.

La coopération multilatérale peut ici porter ses fruits en favorisant une plus grande mobilité de la population active et les migrations inter-maghrébines. Cela suppose l'harmonisation des conditions de travail, du statut et des rémunérations des travailleurs, des législations sur l'emploi, sur la protection sociale, sur la libre circulation des personnes et sur la liberté d'établissement, tout autant que celle des régimes fiscaux et bancaires.

Les banques sont celles qui ont le plus avancé leur coordination dans la logique du rapprochement économique. Mais les dirigeants devront aller plus loin s'ils veulent créer la monnaie commune qui suppose au préalable réglé le problème de la parité des monnaies nationales et celui de leur convertibilité. Dans le domaine de l'agriculture, un formidable champ est ouvert aux efforts communs pour accroître dans les meilleurs délais la production : exploration et utilisation de toutes les techniques - traditionnelles quand elles ont fait leurs preuves, ou modernes - de sélection et d'adaptation des semences et du bétail, d'irrigation, de modes de cultures, de stockage, de conservation (les "chaînes du froid" font cruellement défaut); investissements massifs dans l'agriculture et dans les structures communes ou très liées de recherche agronomique, vétérinaire, hydraulique, climatologique, océanographique, etc...; regroupement des efforts contre les calamités naturelles : désertification et lutte contre les acridiens; regroupement, enfin, lors des négociations avec des tiers (organisations internationales, ensembles économiques) quand ces questions sont en jeu.

Les ressources de la technique moderne, dont l'énergie solaire qui peut connaître au Maghreb des développements spectaculaires, judicieusement combinées aux moyens traditionnels, sont susceptibles de trouver ici leur pleine application: dessalement de l'eau de mer et utilisation des nappes phréatiques encore inexploitées, meilleure répartition des cultures en fonction des sols et de l'eau disponible. Le satellite de télédétection Spot 1, lancé en février 1986, a déjà fourni en ce domaine des renseignements précieux pour l'ensemble de l'Afrique et du

Maghreb en particulier.

Dans le domaine industriel, les possibilités sont également importantes compte tenu des complémentarités existantes et potentielles. Le gaz algérien, déjà source de développement et de bien-être pour les Tunisiens, ira jusqu'en Libye, d'une part, au Maroc d'autre part ¹¹. La Tunisie et le Maroc peuvent faire bénéficier la Libye et la Mauritanie, voire l'Algérie de leur expérience dans le domaine de l'agriculture et de certains secteurs industriels ; ils peuvent également mettre leur compétence dans le domaine de la pêche et de la conserverie au service de Tripoli et de Nouakchott. L'Algérie, de son côté, a acquis un savoir-faire dans nombre de secteurs industriels.

Nombre de projets du CPCM, réactualisés, peuvent venir à terme : une banque de données des richesses du sous-sol, un centre maghrébin pour leur mise en valeur sont envisagés ainsi que des offices communs pour la valorisation des sels de potasse, du soufre, des phosphates, des carrières. Une union des sidérurgies maghrébines est à l'ordre du jour : déjà un accord est intervenu entre la Libye (complexe de Misurata) et l'Algérie (complexe d'El Hajar) pour harmoniser les productions. Une société maghrébine de mécanique pour coordonner la fabrication et la normalisation est souhaitée, de même que pour l'électricité, l'électronique, l'industrie du froid, etc...

La coopération CEE-UMA

Avant les indépendances, de même que dans les années qui les avaient suivies, les puissances coloniales avaient recouru à la politique du "diviser pour régner". Néanmoins, en raison de la crise économique mondiale, les "soeurs latines" (Italie, France, Espagne, Portugal) ont encouragé, à la fin des années 1980, le regroupement maghrébin. Les dirigeants semblaient redécouvrir ce que l'histoire a amplement montré : les destins des rives nord et sud de la Méditerranée sont toujours liés pour le meilleur et pour le pire! Dès lors, en plus des échanges bilatéraux, des relations ont commencé à se nouer au niveau des institutions entre la CEE et l'UMA à la naissance de cette dernière.

Parallèlement, le président Mitterrand avait, en janvier 1983, lors d'une visite au Maroc, lancé l'idée d'une concertation entre les chefs d'Etat de la Méditerranée occidentale. Mal préparée, l'initiative n'avait pas eu de suite en raison des réserves de l'Algérie et de la méfiance éprouvée à l'égard de la Libye par certains de ses voisins maghrébins et européens.

Cinq ans plus tard, Jacques Huntzinger, ancien responsable des relations extérieures du Parti socialiste français, effectuait une relance avec le Forum de Marseille (25-27 février 1988) sur le thème : "Réalités

et perspectives des relations entre les pays européens de la Méditerranée occidentale et les pays du Maghreb associés à la CEE¹². Dès la création de l'UMA, des représentants des "Neuf" (universitaires, diplomates, industriels, syndicalistes, hauts-fonctionnaires) se retrouvaient au Forum de Tanger (25-27 mai 1989). Le Forum¹³ a utilement rappelé l'existence de nombreux réseaux non gouvernementaux (officiels ou informels) entre les deux rives dans tous les domaines : universitaire, culturel, économique, etc... Il a souhaité leur maintien et leur extension et souligné la nécessité de la coopération scientifique et technique. Il a également réclamé que, parallèlement au forum "boîte à idées", soit enclenché un processus diplomatique et politique; ce qui a été fait. Une première réunion d'experts s'est tenue à Rome en mars 1990 et a été suivie de plusieurs conférences ministérielles. A la fin de 1991, les "Neuf" sont devenus "Dix" ou plus exactement "5+5", Malte ayant rejoint les quatre autres soeurs latines, et un "sommet" était prévu au début de 1992, en Tunisie.

La concertation s'était poursuivie en dépit du fossé psychologique que la crise et la guerre du Golfe (août 1990-mars 1991) avaient creusé entre les opinions publiques des deux rives. En outre, la création, en 1991, d'un Club financier méditerranéen¹⁴ était considéré par beaucoup comme une première étape vers la constitution d'une véritable Banque de développement méditerranéen. L'Espagne et l'Italie proposaient, malgré les réserves de la France mais avec le soutien des pays arabes, l'organisation d'une Conférence pour la sécurité et la coopération en Méditerranée (CSCM) à l'instar de la CSCE¹⁵.

Toutefois, une série de facteurs a eu des retombées négatives. Le coup d'arrêt donné au processus démocratique en Algérie, en janvier 1992, et les événements qui ont suivi ainsi que la mise en quarantaine de la Libye décidée par le Conseil de sécurité de l'ONU¹⁶ ont conduit l'UMA à piétiner. Le "sommet" des "5+5" a été ajourné sine die. De leur côté les Européens ont été plus préoccupés par l'évolution de la situation en Russie, dans les Balkans et dans l'ex-Yougoslavie de sorte que la coopération CEE-UMA a été freinée. Au printemps 1993, les ministres des affaires étrangères de Tunisie et de Malte annonçaient leur volonté de relancer la concertation. En dépit des vents contraires, la coopération des "5+5" est plus nécessaire que jamais.

Paul Balta est journaliste, écrivain et directeur du Centre d'Etudes de l'Orient Contemporain, Université de Paris III.

Notes

- 1 Pour l'essentiel, cet article reprend — en les mettant à jour chaque fois que nécessaire — les données et les analyses de mon livre, en coopération avec Claudine Rulleau: *Le grand Maghreb, des indépendances à l'an 2000*, La découverte, Paris, 1990. Les éditions Laphomic l'ont publié à Alger la même année. Une édition "pirate" a paru en persan, à Téhéran, en 1992 et la traduction espagnole a été publiée en avril 1993 par Siglo XXI.
- 2 Ce fut en particulier le cas de Rome, dans l'Antiquité.
- 3 Nous avons volontairement retenu les statistiques de l'année qui a précédé le premier sommet maghrébin. Depuis, elles n'ont pas fondamentalement changé; toutefois, la création de l'UMA a fait progresser à environ 4% les échanges inter-maghrébins entre 1989 et 1992.
- 4 Cette cohésion a été mise à mal d'une part par la guerre du Golfe (1991), d'autre part par "l'épuration ethnique" pratiquée principalement par les Serbes dans l'ex-Yougoslavie, les Européens étant partagés sur le rôle qu'ils doivent jouer.
- 5 A titre d'exemple, rappelons qu'il existe huit millions d'antennes paraboliques dans une Algérie qui comptait 26 millions d'habitants en 1992.
- 6 C'est précisément leur détermination et l'efficacité de leur action qui ont valu aux unes et aux autres d'avoir de graves problèmes avec les pouvoirs en place même si le comportement de tel ou tel dirigeant d'une Ligue a pu donner lieu à critique.
- 7 Rappelons cependant que le taux d'accroissement démographique dans les pays de l'Est est inférieur à celui des Etats de la CEE.
- 8 C'est le cas, à mon avis, de la "majorité silencieuse" qui ne fait guère parler d'elle par rapport à certaines catégories sociales dont l'Etat et les autorités locales ne se sont pas suffisamment préoccupés dans quelques banlieues "chaudes".
- 9 Voir aussi plusieurs chapitres de *La Méditerranée réinventée*, sous la dir. de Paul Balta, La Découverte/Fondation René Seydoux, Paris, 1992.
- 10 Les événements qui se déroulent en Algérie depuis 1991 en sont, hélas, l'illustration.
- 11 Le gazoduc Algérie-Italie est en fonction depuis le début de la décennie 1980. La construction du gazoduc Hassi R'Mel-Séville (1255 kms) devait commencer en avril 1993; son entrée en service est prévue pour octobre 1995.
- 12 Les actes ont été publiés en 1989 par les Editions Echanges Méditerranée (14, rue des Dominicains, 13001 Marseille) sous le titre *Premier forum méditerranéen*.
- 13 *Forum méditerranéen: Méditerranée occidentale, Europe du Sud et Maghreb. Actes du colloque de Tanger*, Editions TSA, s.l. 1990.
- 14 Il publie une revue trimestrielle *CFM*, 31, rue Tronchet, 75008 Paris.
- 15 Cf. *La Méditerranée réinventée*, op. cit.
- 16 Tripoli est soupçonné d'avoir participé aux attentats de décembre 1988 contre un Boeing de la Pan-Am (270 morts) et de septembre 1989 contre un DC-10 d'UTA (170 morts).